Guide d'accompagnement pédagogique

Baccalauréat Professionnel

Hygiène Propreté Stérilisation

Enseignements généraux

Enseignements professionnels

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Mise en œuvre du référentiel défini par l'arrêté du 13 décembre 2024
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050870574

Table des matières

INTRODUCTION 4

1. LES FINALITES DE LA FORMATION 4

2. LE CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION 5

2.1 Place du Bac pro HPS dans un parcours de formation 5

2.2 Organisation de la formation 5

3. LES CONTENUS DE LA FORMATION 6

3.1 Le référentiel de certification 6

3.2 Le référentiel d'activités professionnelles 6

3.3 Le référentiel de compétences 8

3.3.1 Les finalités du bloc de compétences 1 8

3.3.2 Les finalités du bloc de compétences 2 8

3.3.3 Articulation des blocs de compétences 8

3.3.4 Les savoirs associés par bloc de compétences 8

4. STRATÉGIE DE FORMATION 9

4.1 La démarche pédagogique 9

4.1.1 Une approche pédagogique par compétence 9

4.1.2 Le plan prévisionnel de formation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance 10

4.1.3 Les contextes professionnels 11

4.1.4 Les situations professionnelles d'apprentissage 11

4.2 Exemple de contexte et exploitation pédagogique 12

4.3 Formation en milieu professionnel 25

4.3.1 La préparation 25

4.3.2 Le suivi 26

4.3.3 La valorisation pédagogique des PFMP 26

5. RISQUES PROFESSIONNELS ET PRÉVENTION 27

5.1 Les principaux risques dans les secteurs de la propreté et de la stérilisation 27

5.2 Prévention des risques liés à l'utilisation des autoclaves de stérilisation 27

5.3 Prévention du risque électrique 28

5.4 Prévention du risque biologique et vaccinations 28

5.5 Prévention des risques liés à l'activité physique 29

5.6 Prévention du risque chimique – Focus Certibiocide 29

5.7 Sauvetage Secourisme du Travail 30

5.8 Synthèse habilitations et certifications 30

6. DES ÉLÉMENTS A INTÉGRER DANS LES APPRENTISSAGES 31

6.1 Les compétences psychosociales 31

6.2 Le portfolio 32

6.3 L'apprentissage par simulation 33

6.4 L'intelligence artificielle dans le cadre de ses enseignements 35

6.4.1 La valeur ajoutée de l'IA dans l'ingénierie de formation 35

6.4.2 Rédiger un prompt 35
6.4.3 Exemple d'application en bac pro HPS 36
6.5 La transition numérique dans les secteurs de la propreté 39
6.5.1 Exemple : digitaliser un protocole de bionettoyage 39
7. L'ÉVALUATION DES COMPETENCES 40
7.1 L'évaluation continuée 40
7.2 L'évaluation certificative 41
8. SOUTIEN AUX PARCOURS 44
8.1 Favoriser une insertion professionnelle réussie 44
8.2 Accompagner à la poursuite d'études 44
8.3 Préconisations sur des points clés pour une poursuite d'étude en BTS 45
9. GUIDE D'ÉQUIPEMENT 46
GLOSSAIRE 47
Annexe 1 : outil d'auto-évaluation et de progression dans la gestion des PFMP : fiche Qualéduc 52
Annexe 2 : Les principaux risques professionnels dans les secteurs de la propreté, de l'hygiène et de la stérilisation 53
Annexe 3 – Suivi des compétences mobilisées dans les différents contextes et situations 56
Annexe 4 : Suivi du niveau d'acquisition des compétences 57
Ressources : 58

INTRODUCTION

Le baccalauréat professionnel Hygiène, propreté, stérilisation a été créé par l'arrêté du 17 juillet 2012.

Sa rénovation s'inscrit dans celle plus globale des référentiels de l'ensemble de la filière hygiène propreté afin de :

- mettre en adéquation les référentiels des diplômes de la filière avec les niveaux de qualification et les compétences métiers ;
- adapter ces référentiels aux demandes spécifiques des acteurs de la filière ;
- adapter ces référentiels aux évolutions technologiques et aux transitions écologique et numérique ;
- adapter ces référentiels aux évolutions réglementaires en environnement et en sécurité ;
- améliorer l'attractivité des métiers de la filière pour répondre au besoin d'emplois.

Pour répondre au mieux à ces attentes, le nouveau référentiel du baccalauréat professionnel Hygiène, propreté, stérilisation, la rénovation a pris appui sur des enquêtes et auditions menées auprès des acteurs de terrain, en particulier la Fédération des entreprises de la Propreté, d'hygiène et des services associés (FEP), la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) et la Société Française des sciences de la stérilisation (SF2S).

La réécriture de ce référentiel en blocs de compétences répond à la nécessité identifiée de :

- maintenir une expertise technique dans l'ensemble des secteurs de la propreté et de la stérilisation des dispositifs médicaux ;
- renforcer les compétences psychosociales du public formé pour favoriser l'adaptabilité aux exigences des différents environnements, par une posture adaptée et une communication efficace ;
- renforcer la capacité à analyser, à coordonner ses activités et celles d'une équipe œuvrante.

La rénovation du référentiel et le plan national de formation ont permis un travail collaboratif fort et des relations privilégiées entre des acteurs des secteurs professionnels. Des partenariats restent à développer dans l'ensemble des académies pour favoriser la visibilité de la formation et l'accueil des apprenants dans les structures et entreprises.

1. LES FINALITES DE LA FORMATION

Le ou la titulaire de la spécialité « Hygiène, propreté, stérilisation » du baccalauréat professionnel exerce ses activités principalement dans les secteurs de :

- la propreté : nettoyage et bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux,
- la stérilisation des instruments chirurgicaux et autres dispositifs médicaux réutilisables.

Dans tous les secteurs de la propreté, le ou la titulaire du baccalauréat « Hygiène, propreté, stérilisation » coordonne les activités d'une équipe et anime cette équipe pour contribuer à la qualité des prestations de nettoyage, de remise en état et de bionettoyage.
Dans le secteur de la stérilisation, il ou elle assure les différentes étapes du processus de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser, en établissement de santé ou en industrie, dans le respect du système de management de la qualité en vigueur.

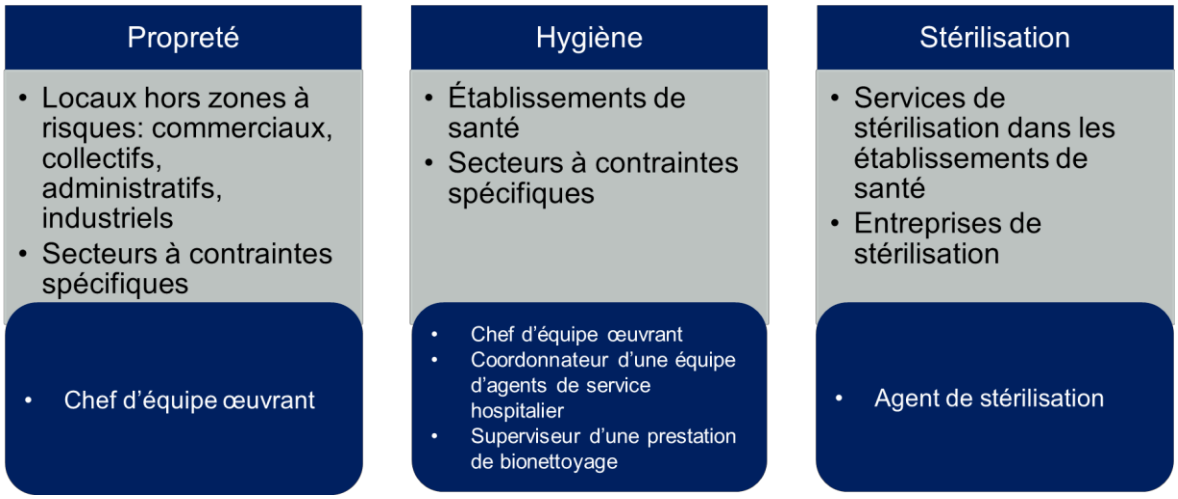

2. LE CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION

2.1 Place du Bac pro HPS dans un parcours de formation

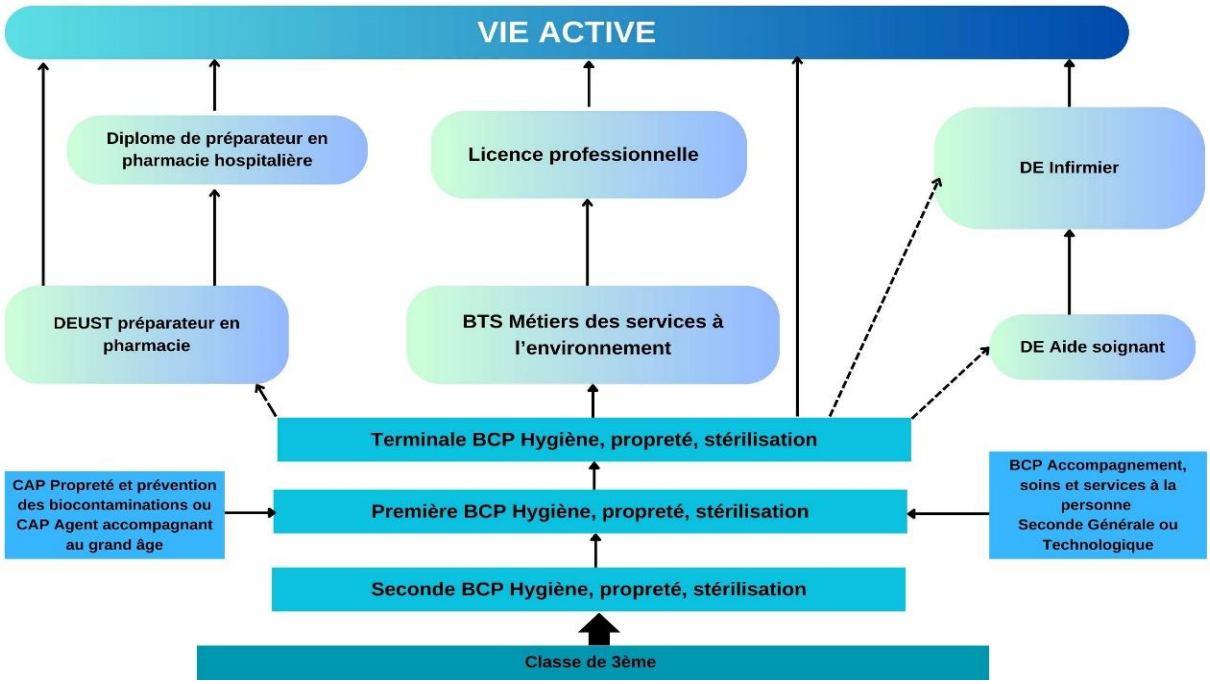

2.2 Organisation de la formation

La grille horaire est fixée par l'arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel.

	Seconde prof	Première prof	Terminale prof	Total sur 3 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	**450**	**420**	**319**	**1 189**
Enseignement professionnel	360	294	231	885
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	/	29
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	/	29
Réalisation d'un projet	-	42	22	64
Prévention-santé-environnement	30	28	33	91
Economie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	33	91
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	**390**	**350**	**330**	**1 070**
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	99	317
Mathématiques (b)	60	56	55	171
Langue vivante A	60	56	55	171
Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	45	42	33	120
Arts appliqués et culture artistique	30	28	22	80
Education physique et sportive	75	70	66	211
SOUTIEN AU PARCOURS	**30**	**28**	**33**	**91**
TOTAL DES HEURES	**870**	**798**	**682**	**2 350**
PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE POUR L'EXAMEN	**4 à 6 semaines**	**6 à 8 semaines**	**6 semaines**	**16 à 20 semaines**
PARCOURS DIFFERENCIÉS : **– Préparation à l'insertion professionnelle** **– Préparation à la poursuite d'études**			**- Préparation à l'insertion professionnelle : 6 semaines de période de formation en milieu professionnel complémentaire** **- Préparation à la poursuite d'études : 6 semaines (30 heures par semaine)**	**6 semaines**

(*) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2 350h).
a) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.
b) Les heures de français et de mathématiques en seconde et en première professionnelle font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux, sur la base de l'article 6 et de l'annexe 2 du présent arrêté.

Volume horaire de référence correspondant à une durée de 80 semaines d'enseignement, 20 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen.

L'organisation pédagogique prend en compte les périodes de formation en milieu professionnel pour une formation reposant sur le principe de l'alternance collaborative avec les entreprises et les établissements de formation.

Un plan prévisionnel de formation (ou plan pédagogique prévisionnel de formation), construit en équipe pédagogique, formalise cette organisation (voir chapitre 4.1- Le plan prévisionnel de formation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance).
Les situations professionnelles apprenantes proposées doivent permettre de développer les compétences du bloc 1 et du bloc 2. Aussi il n'apparait pas judicieux de préconiser un horaire dédié d'enseignement par bloc de compétences.

3. LES CONTENUS DE LA FORMATION

3.1 Le référentiel de certification

Le référentiel de certification est composé :

- du référentiel des activités professionnelles,
- du référentiel de compétences,
- du référentiel d'évaluation ,
- des modalités d'organisation des PFMP.

Une présentation synthétique du référentiel du diplôme permet de mettre en évidence la cohérence entre les pôles d'activités professionnelles, les compétences à maîtriser pour les mettre en œuvre et les unités certificatives évaluant le niveau de maîtrise de ces compétences.

Activités	Blocs de compétences	Unités
Pôle 1 – Conduite d'activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation - Mise en œuvre d'activités de nettoyage et de remise en état des surfaces - Mise en œuvre d'activités de bionettoyage des surfaces - Coordination d'activités de nettoyage, de bionettoyage et de remise en état des surfaces - Réalisation des étapes de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser	***Bloc n° 1 –*** **Conduite des activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation** - Mettre en œuvre des activités de nettoyage et de remise en état des surfaces - Mettre en œuvre des activités de bionettoyage des surfaces - Coordonner des activités de nettoyage, de bionettoyage et de remise en état des surfaces - Mettre en œuvre les opérations de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser, en assurant la traçabilité	**Unité U 31** **Conduite des activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation**
Pôle 2 – Contribution à la démarche qualité et à la maîtrise des risques professionnels dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux - Contribution à la démarche de prévention des risques professionnels propres au secteur d'activité - Contrôle de ses activités et de celles d'une équipe dans le cadre de la démarche qualité - Participation au développement des compétences professionnelles des membres d'une équipe - Communication en situation professionnelle - Animation d'une équipe de nettoyage et de bionettoyage	**Bloc n° 2 – Contribution à la démarche qualité et à la maîtrise des risques professionnels dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux** - Contribuer à la démarche de prévention des risques professionnels - Contrôler ses activités et celles d'une équipe dans le cadre de la démarche qualité - Participer, dans la limite de son niveau de responsabilité, au développement des compétences professionnelles des membres d'une équipe - Communiquer en situation professionnelle - Animer une équipe de nettoyage et de bionettoyage	**Unité U 2** **Contribution à la démarche qualité et à la maîtrise des risques professionnels dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux**

3.2 Le référentiel d'activités professionnelles

Le référentiel d'activités professionnelles décrit le champ d'activités ainsi que les activités et les tâches professionnelles réalisés par le titulaire du baccalauréat professionnel Hygiène, propreté, stérilisation. Chaque activité est détaillée en tâches pour lesquelles sont précisés les conditions de réalisation ainsi que les résultats attendus.

Le référentiel d'activités professionnelles permet de préciser les limites d'actions du titulaire du diplôme ainsi que son niveau de responsabilité afin que celles-ci soient en cohérence avec le niveau de certification et les attendus des secteurs professionnels.

Les activités professionnelles du titulaire du baccalauréat professionnel Hygiène, propreté, stérilisation sont réparties en deux pôles :

- **le pôle 1** regroupe des activités et des tâches de **réalisation**. Le professionnel, qu'il soit chef d'équipe œuvrant dans le secteur de la propreté, coordonnateur d'une équipe de bionettoyage ou agent de stérilisation réalise des activités techniques dans les secteurs dans lesquels il intervient. De plus, dans le secteur de la propreté, il coordonne techniquement des activités de nettoyage, de bionettoyage et de remise en état des surfaces.

  Il est attendu que des techniques de nettoyage, de remise en état, de bionettoyage, et de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser soient mobilisées au plus près de la réalité des secteurs professionnels, en considérant les évolutions technologiques.

  Exemples de techniques à mettre en œuvre :

  - Nettoyage des surfaces
    - Dépoussiérage manuel, mécanisé ou robotisé
    - Lavage manuel, mécanisé ou robotisé avec et sans chimie
    - Vitrerie
    - Lustrage
    - Spray méthode
    - Haute pression
  - Remise en état des surfaces : décapage, récurage, protection
    - Décapage mécanisé avec et sans chimie
    - Shampooing et injection-extraction sur les revêtements textiles
    - Protection des surfaces (mise en cire)
  - Nettoyage et désinfection des surfaces
    - Bionettoyage manuel : préimprégnation
    - Bionettoyage mécanisé
    - Bionettoyage sans chimie
  - Retraitement des dispositifs médicaux à stériliser
    - Techniques en zone de lavage : prélavage, lavage manuel et mécanisé
    - Techniques en zone de conditionnement : déchargement des laveurs, recompositions, conditionnement et chargement du stérilisateur
    - Opérations en zone de déchargement des stérilisateurs et en zone de stockage

- **le pôle 2** regroupe des activités de **communication, de contrôle et d'animation d'équipe**. Le professionnel réalise des activités d'analyse et de résolution de problème. Il s'inscrit, à son niveau de responsabilité, dans la démarche qualité de l'entreprise.

La répartition des activités professionnelles en deux pôles n'implique pas, au demeurant, que le professionnel mène les activités du pôle 1 sans aucune relation avec celles du pôle 2. Ainsi, et pour exemple, la mise en œuvre d'activités de bionettoyage des surfaces et le contrôle de ces mêmes activités sont indissociables. Elles sont réalisées concomitamment.

Le référentiel décrit les tâches découlant de la mise en œuvre des activités. Il précise les conditions de réalisation et les résultats attendus pour chaque pôle d'activités.

3.3 Le référentiel de compétences

Le titulaire du diplôme maîtrise les compétences nécessaires à l'exécution des activités et des tâches, dans des conditions de réalisation normales, ce afin d'atteindre les résultats ciblés.

Le référentiel de compétences du baccalauréat professionnel Hygiène, propreté, stérilisation organise les compétences professionnelles mobilisées dans l'exécution des activités détaillées dans le référentiel d'activités professionnelles et regroupées en deux blocs.

La notion de bloc de compétences est précisée dans l'art. L. 6113-1 du code du travail comme étant des « ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. »

3.3.1 Les finalités du bloc de compétences 1

Le bloc de compétences 1 a pour objectif de développer les compétences de réalisation. En effet, qu'il s'agisse de mettre en œuvre des activités, ou de coordonner des activités, le titulaire du baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation doit être capable de faire et de faire faire.

Dans le secteur de la stérilisation des dispositifs médicaux, il doit être capable de mettre en œuvre les opérations de retraitement des dispositifs médicaux. Il est agent de stérilisation.
Positionné en qualité de chef d'équipe œuvrant dans le secteur de la propreté, il doit être capable de réaliser ou de faire réaliser les activités de nettoyage, de remise en état et de bionettoyage. Ainsi, en fonction de la taille de la structure dans laquelle il travaille, et de l'équipe qu'il aura à coordonner, le chef d'équipe œuvrant doit être capable de remplacer un agent absent ou de compléter l'équipe si besoin. Il est donc à la pleine maîtrise des techniques.

De plus, il est entendu dans « coordonner des activités de nettoyage, de bionettoyage et de remise en état des surfaces » que le chef d'équipe œuvrant mobilise des compétences organisationnelles. Il doit être capable d'organiser et de superviser le travail de l'équipe en fonction du contexte, des compétences de chacun, des ressources disponibles et de réagir au besoin.

3.3.2 Les finalités du bloc de compétences 2

Le bloc de compétences 2 a pour objectif de développer des compétences utiles dans les activités de coordination d'équipe, notamment des compétences psychosociales.

En effet, même si le titulaire du baccalauréat professionnelle Hygiène, propreté, stérilisation n'exerce pas de fonction managériale il doit mobiliser des compétences relationnelles et de communication utiles à la fonction de coordination et d'animation d'équipe. De plus, contribuant à la démarche de prévention des risques professionnels et à la démarche qualité par le contrôle des activités, il doit mobiliser des compétences complémentaires aux compétences techniques, notamment des compétences d'analyse.

3.3.3 Articulation des blocs de compétences

Les compétences du bloc 1 et celles du bloc 2 sont mobilisées concomitamment, dans l'exercice autonome des activités. Ainsi les situations apprenantes proposées dans le cadre de la formation permettront de développer des compétences de chaque bloc. Les enseignements ne pourront donc être organisés en bloc 1 et bloc 2 mais feront apparaître l'intitulé « enseignements professionnels » au sein desquels, et à partir de contextes et de situations professionnelles, les apprenants développeront progressivement des compétences, en complémentarité avec celles développées lors de périodes de formations en milieux professionnels.

3.3.4 Les savoirs associés par bloc de compétences

La maîtrise de la compétence professionnelle entend la maîtrise de la compétence technique complétée par la maîtrise des savoirs qui y sont associés. Ainsi pour chaque bloc de compétences sont précisés les savoirs associés comme présenté dans l'exemple ci-dessous :

BLOC 1 Conduite des activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation			
Compétence		**Savoir associé**	
C1.4	**Indicateur d'évaluation**	**S1.1 Technologie appliquée** S1.1.3 - Technologie appliquée au secteur de la stérilisation	**Limites de savoirs**
Mettre en œuvre des opérations de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser en assurant la traçabilité	Maitrise des techniques en zone de lavage	➢ Dispositifs médicaux réutilisables et à usage unique	▪ Caractéristiques ▪ Classification ▪ Identification et rôles ▪ Compositions de dispositifs médicaux ▪ Modes de traitement

Dans cet exemple, les savoirs à maîtriser sont relatifs aux compétences du bloc 1 et viennent éclairer la compétence C1.4 : Mettre en œuvre des opérations de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser en assurant la traçabilité.

L'apprenant doit être capable de mobiliser des connaissances relatives aux caractéristiques, à la classification, à l'identification des dispositifs médicaux réutilisables et à usage unique pour mettre en œuvre des opérations adaptées de retraitement de ces dispositifs et conformément aux indicateurs d'évaluation mentionnés.

Chacun des blocs de compétences est associé à des savoirs spécifiques. Cette structure permet une approche intégrée de l'apprentissage, où les connaissances théoriques sont directement liées aux compétences pratiques. La situation d'apprentissage permettra de mobiliser savoir-faire et savoirs nécessaires pour répondre à la situation.

4. STRATÉGIE DE FORMATION

4.1 La démarche pédagogique

4.1.1 Une approche pédagogique par compétence

Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...).
Définition du glossaire RNCP

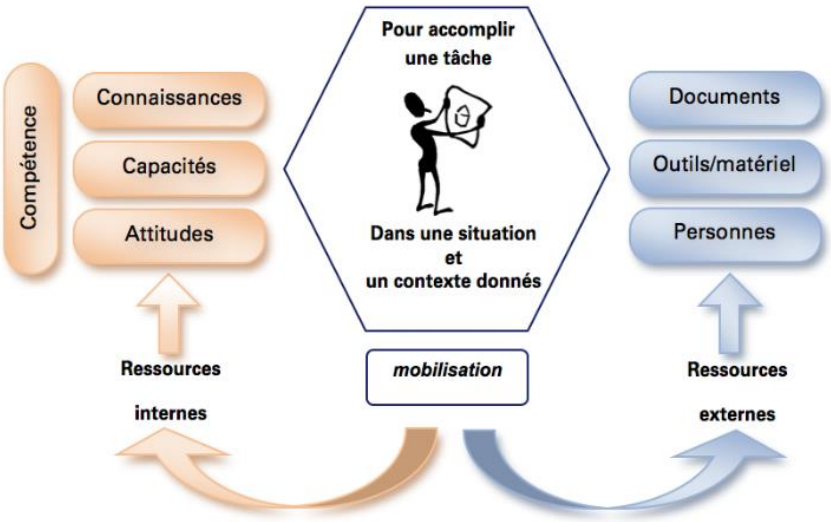

4.1.2 Le plan prévisionnel de formation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance

Le développement de l'ensemble des compétences professionnelles et psychosociales définies dans le référentiel et attendues en fin de formation fait l'objet d'une architecture et d'une planification sur 3 ans assurant une continuité pédagogique inscrite dans le projet pédagogique de formation. Celui-ci intègre l'ensemble des disciplines (à la fois générales et professionnelles) et les nouvelles dynamiques pédagogiques de la voie professionnelle comme la co-intervention, le projet, les temps dédiés à l'accompagnement de l'élève, le soutien au parcours jusqu'au parcours différencié en classe de terminale.
En fonction des compétences visées et des finalités établies, une approche référentiel / programmes (Prévention, Santé, Environnement, disciplines de l'enseignement général) favorisera une réelle complémentarité interdisciplinaire.

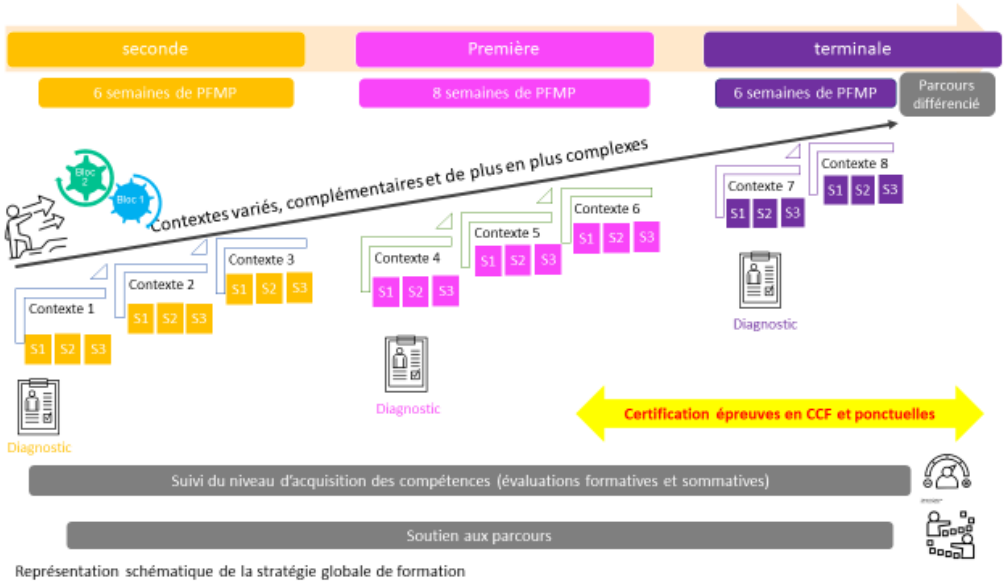

Représentation schématique de la stratégie globale de formation

Cette démarche s'appuie sur des contextes professionnels déclinés en plusieurs situations professionnelles. Elle permet ainsi un ancrage professionnel, porteur de sens et facteur d'implication de l'élève tout en visant son autonomie et en développant sa posture professionnelle.

Au fur et à mesure de l'avancée dans la formation, les contextes professionnels doivent se complexifier et varier, pour placer l'élève dans les différents secteurs professionnels en lien avec le diplôme.
La situation de travail précise explicitement la ou les tâche(s) à effectuer par l'élève : il analyse la situation et effectue, en conséquence, la tâche demandée, notamment en début de formation.

L'organisation pédagogique doit prendre en compte l'alternance entre l'établissement scolaire et le milieu professionnel lors des périodes de formation en milieu professionnel, pour proposer une formation complète et cohérente aux élèves de la voie professionnelle sous statut scolaire.
Un dialogue avec l'entreprise ou la structure d'accueil en PFMP contribuera à faire du projet pédagogique de formation un outil dynamique, à ajuster en fonction des besoins et des parcours des élèves vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (voir PFMP et annexe pédagogique).
Les deux blocs de compétences du référentiel sont indissociables et les situations d'apprentissage contextualisées devront mobiliser des compétences de chacun des deux blocs qui ne seront pas différenciés dans les emplois du temps des élèves.
L'acquisition des compétences doit être progressive et s'inscrit dans une démarche spiralaire tout au long du parcours de l'élève.
Dans les situations d'apprentissage, les savoir associés sont enseignés par l'enseignant de biotechnologies santé environnement en charge de la technique professionnelle.

Il convient pour l'équipe de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et de mettre en place un suivi individuel et collectif de l'acquisition des compétences où l'élève sera impliqué pour déterminer le niveau d'acquisition tout au long du parcours.

Il est à noter une constante évolution des techniques professionnelles mobilisant parfois de nouvelles compétences y compris chez les enseignants : une immersion en milieu professionnel peut permettre aux enseignants l'actualisation des connaissances et savoir-faire.

4.1.3 Les contextes professionnels

Un contexte professionnel décrit les conditions dans lesquelles l'élève est placé. Il s'accompagne d'un dossier technique présentant un environnement professionnel le plus proche possible de la réalité ; il englobe un ensemble d'informations notamment sur :

- l'entreprise ou la structure : taille, activités…
- les caractéristiques du personnel : titres, fonction, compétences, besoins particuliers…
- les caractéristiques des lieux : plan des locaux, types de revêtements …
- les contraintes : horaires, co-activité, accessibilité …
- des documents professionnels : planning, organigramme, livret d'accueil, fiches de poste, extrait du cahier des charges, procédures, fiches de contrôle...

Les contextes doivent être variés afin :

- de concerner les différents secteurs professionnels,
- de positionner l'élève dans différents types de structures et entreprises,
- de développer toutes les compétences ciblées dans le référentiel,
- de développer l'esprit d'analyse des élèves.

L'exploitation de documents professionnels (autorisés par l'entreprise), ou issus de PFMP renforce la cohérence et le lien avec les secteurs professionnels.

4.1.4 Les situations professionnelles d'apprentissage

Une situation professionnelle fournit des informations qui doivent permettre la réalisation de tâches ou d'activités du référentiel. Elle correspond à la demande faite et mentionne ce qui est à réaliser ainsi que les conditions de travail. Elle prend appui sur le référentiel des activités.

L'élève analyse la situation avant de réaliser les activités.

La réalisation des tâches attendues dans la situation professionnelle d'apprentissage mobilise des savoir-faire, des connaissances (savoir associés) et permet le développement d'aptitudes et d'attitudes pour acquérir les compétences visées. Au cours de la formation, la situation professionnelle d'apprentissage peut se complexifier pour permettre une analyse plus poussée et une mobilisation des compétences proche des attendus de fin de formation.

Les deux blocs de compétences sont complémentaires, et des compétences d'un des blocs sont mobilisées pour le développement de compétences de l'autre bloc. Par exemple, les compétences du bloc 2 de communication ou de prévention des risques professionnels sont bien mobilisables dans le bloc 1 pour la mise en œuvre et la coordination des activités. De la même manière, les compétences de mise en œuvre des activités seront mobilisées au service de la compétence du bloc 2 de contribution au développement des compétences professionnelles des membres d'une équipe.

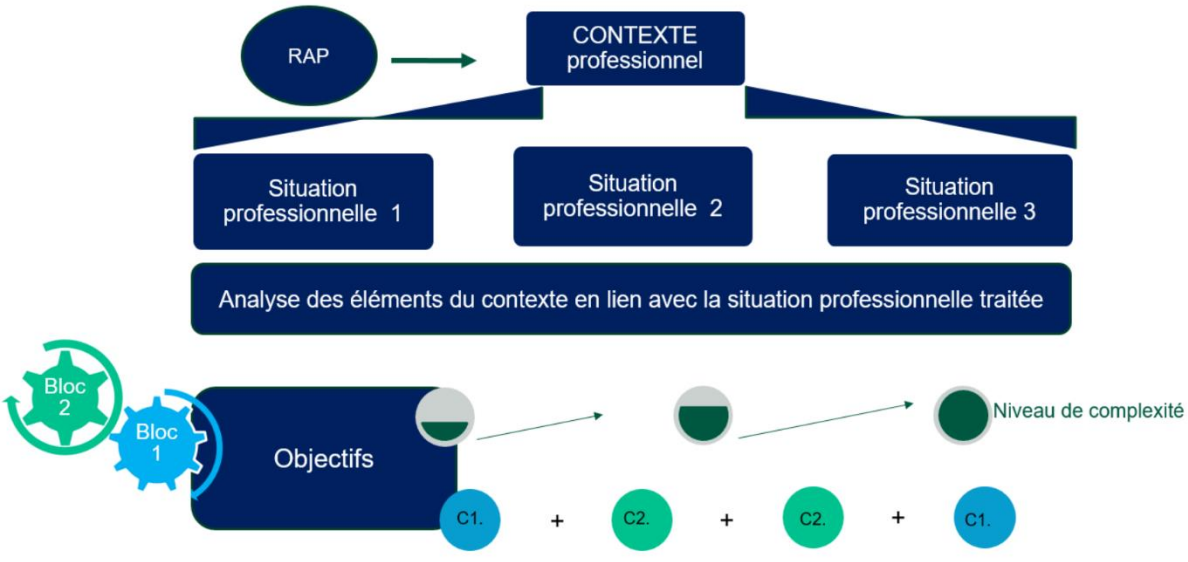

4.2 Exemple de contexte et exploitation pédagogique

Contexte
Classe de 1ère

Ce contexte décrit le CHU d'Amiens Picardie et présente :

- le plan du CHU,
- les données moyennes d'activité journalière,
- le descriptif du plateau technique et d'imagerie médicale du CHU,
- l'organigramme général du CHU,
- l'organigramme du service ASH,
- le descriptif et le plan de la maternité,
- les différents lieux d'intervention de l'équipe ASH.

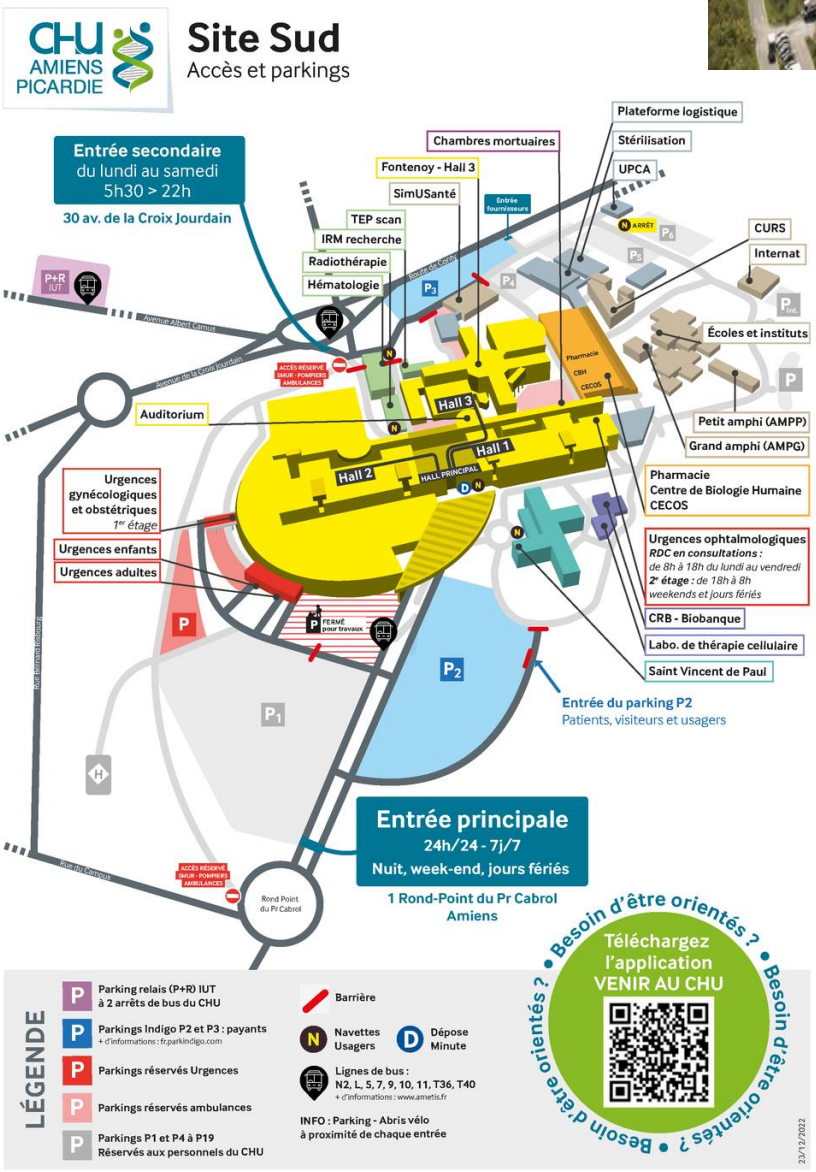

Document N°1 - Plan du site du CHU Amiens-Picardie _ *Source : https://www.chu-amiens.fr/*

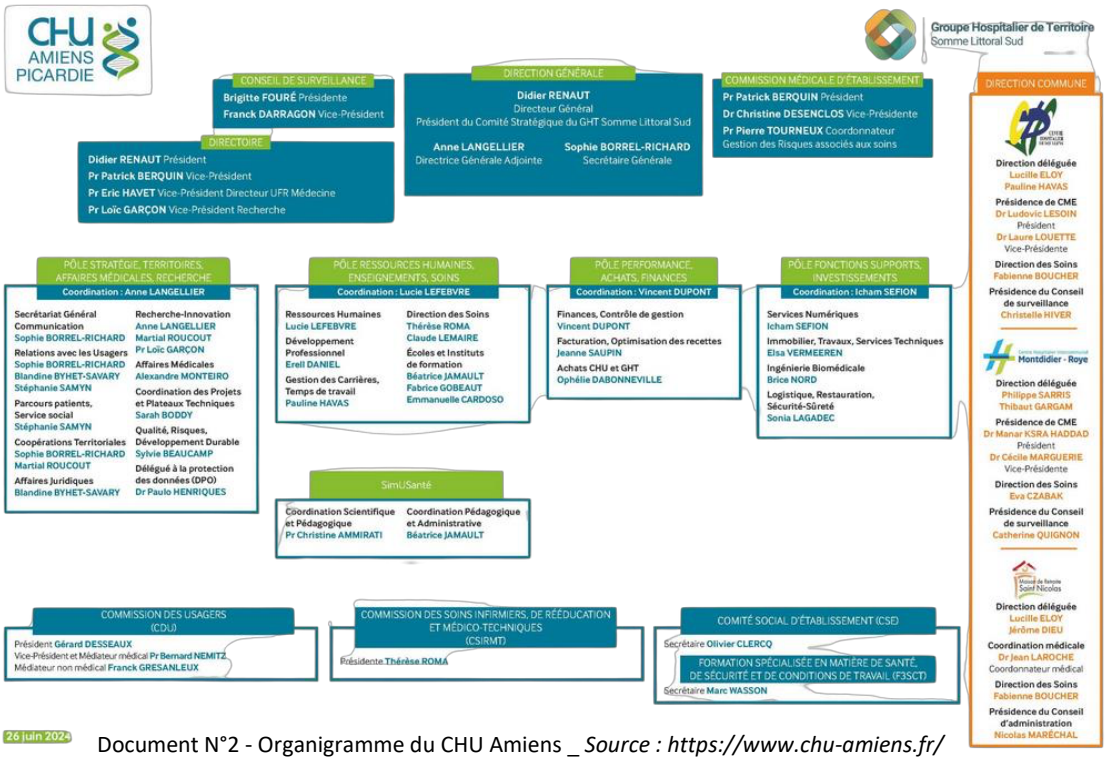

Document N°2 - Organigramme du CHU Amiens _ *Source : https://www.chu-amiens.fr/*

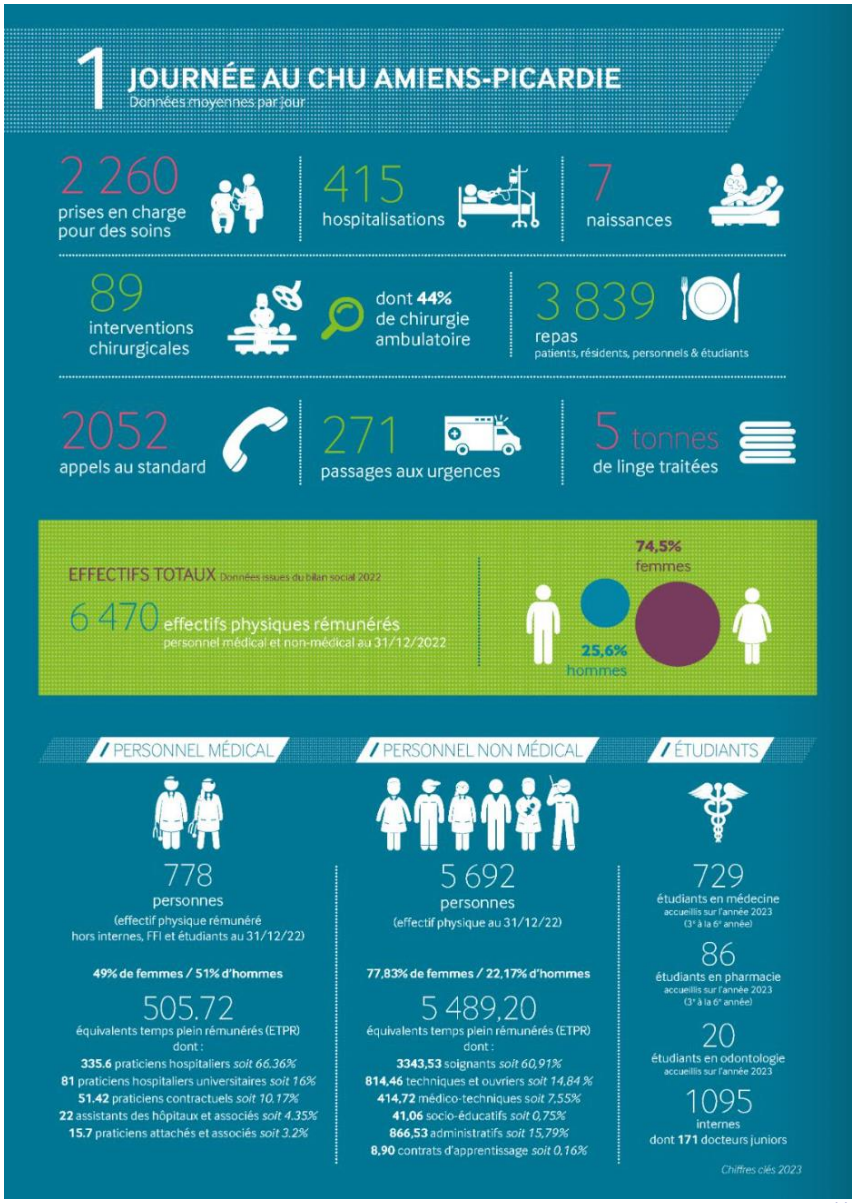

Document N°3 - Données moyennes d'activités journalières du CHU _ *Source : https://www.chu-amiens.fr*

Une maternité de niveau 3

La maternité du CHU Amiens-Picardie a deux orientations. Elle est organisée pour la prise en charge des **grossesses à haut risque**, des mères et des nouveaux nés présentant des pathologies (exemple : toxémie gravidique, diabète gestationnel ou encore la menace d'accouchement prématuré). Le bloc opératoire pour les césariennes est contigu au bloc obstétrical et aux services de réanimation néonatale, soins intensifs de néonatologie et médecine néonatale.

Maternité de proximité, elle accueille les patientes pour des grossesses à bas risques. Les salles de pré-travail individuelles les équipements de haut niveau du service des urgences obstétricales et la salle nature au cœur du bloc obstétrical sont autant **de sécurité et de confort** pour la prise en charge des futures mères et de leurs familles.

La salle « nature » est composée d'une baignoire et de plusieurs ateliers tels que le ballon et la liane, pouvant aider à se relaxer. Un lecteur CD est à disposition afin d'adapter l'ambiance.

Document N°4 - Description de la maternité du CHU d'Amiens _ *Source : https://www.chu-amiens.fr/*

Document N°5 - Plan du deuxième étage - Service maternité _ *Source : https://www.chu-amiens.fr/*

Le service maternité est équipé de chambres individuelles, chacune disposant d'un cabinet de toilette.

Le revêtement du sol est un thermoplastique U4P3E3C3. Les chambres sont entretenues par les ASH.

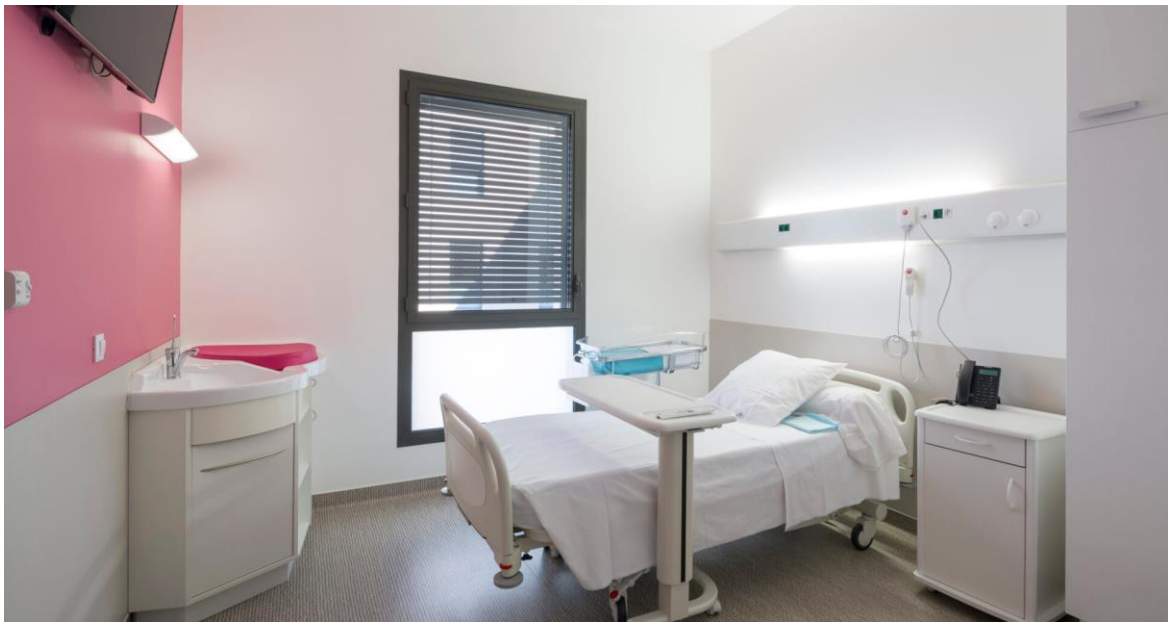

Document N°6 - Une chambre du service maternité _ *Source :* *https://www.oc-maternite.fr*

Le bloc opératoire

Ce bloc opératoire est en lien direct avec le service de stérilisation.

Document n°7 - Le bloc césarienne _ source: https://www.ciusssnordmtl.ca

La salle d'attente accueille le public venu en consultation du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
Le sol est en thermoplastique, le mobilier est en polypropylène recyclé.
Une caisse à jouets est mise à disposition des enfants.

Document N°8 – La salle d'attente

La salle de réunion administrative est interdite au public. Le sol est et les fauteuils ont un revêtement textile. Les tables sont en panneau stratifié.

Le taux d'occupation varie en fonction des moments de la journée

Document n°9 *Salle de réunion _ Source : freepik*

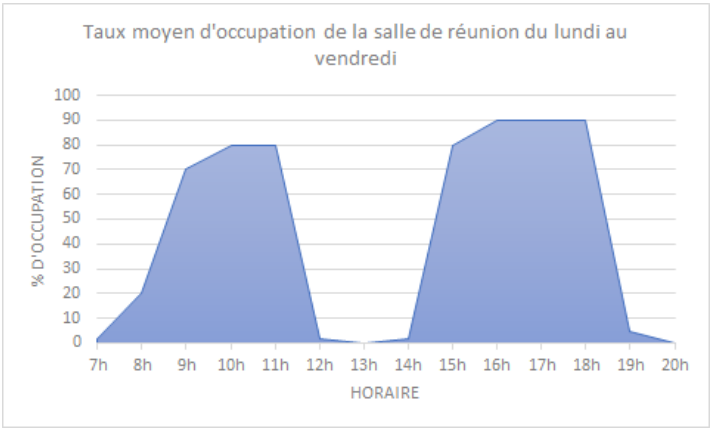

Document n°10: *Taux d'occupation de la salle de réunion*

L'équipe d'entretien

L'équipe de bionettoyage est composée de 18 agents + 2 coordonnateurs du bionettoyage et un cadre de santé responsable de service

L'équipe de bionettoyage est constituée de 2 équipes d'intervention qui se relaient pour garantir une continuité de service de 6h00 à 22h00.

- 1 équipe de jour de 10 personnes travaillant sur une plage horaire de 7h à 15h00
- 1 équipe de nuit de 8 personnes travaillant de 15h 00 à 23h00

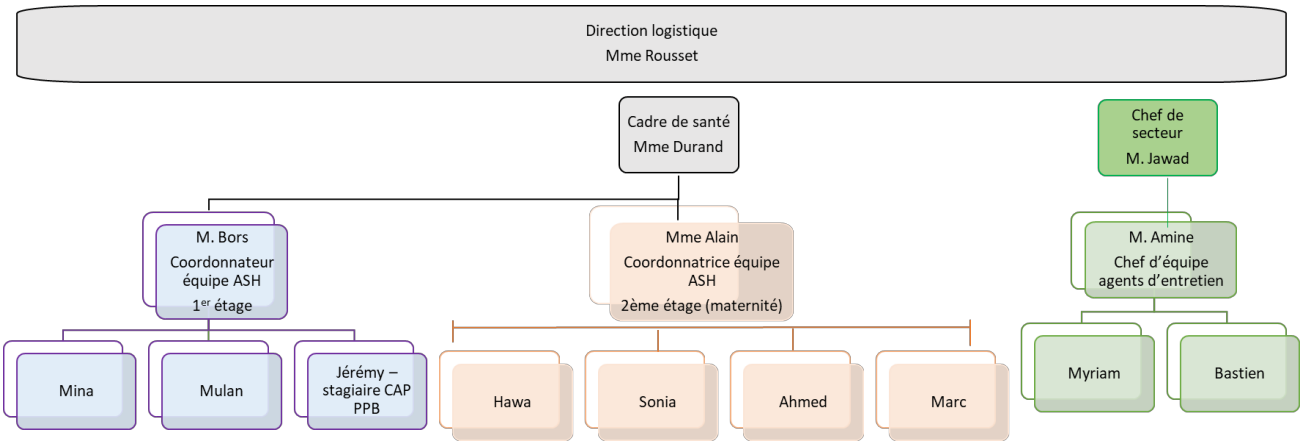

Document n°11: *Organigramme de l'équipe de jour* - Source auteur

La lutte contre le risque infectieux

Le CHU Amiens Picardie dispose d'une Unité de prévention du risque infectieux associé aux soins et environnemental. Le CPias* Hauts de France participe à la rédaction des protocoles de nettoyage et de bionettoyage et les valide pour une meilleure maitrise du risque infectieux.

Un plan de formation prévoit un suivi de l'ensemble des personnels pour une meilleure application des procédures et le respect des protocoles.

Engagé dans une démarche éco-responsable, le CHU d'Amiens favorise les techniques sans chimie efficaces si le protocole est bien respecté.

**CPIAS : Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins*

Document N°12 – La lutte contre le risque infectieux

Éléments structurels du service de stérilisation du CHU d'Amiens

Le service relève du **Pôle Biologie et Pharmacie**. Son activité s'inscrit dans le cadre de la **Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)**.

Un **pharmacien dédié** supervise l'ensemble du processus de traitement des dispositifs médicaux :

- **Contrôle qualité** à chaque étape (réception, lavage, conditionnement),
- **Validation pharmaceutique** finale des lots stérilisés,
- **Traçabilité informatique** des dispositifs médicaux.

Le service interagit principalement avec :

- **Les blocs opératoires** (via le Pôle OPERAM)
- **Les services cliniques** utilisateurs du matériel stérilisé
- **Les laboratoires du Centre de Biologie Humaine** (CBH) pour les aspects logistiques.

L'Unité Centrale de Stérilisation (UCS80) traite **35 m³ de matériel/jour** et compte 40 agents de stérilisation.

Document N°13 – Éléments structurels d'un service de stérilisation – élaboré à partir de l'intelligence artificielle

Situations professionnelles

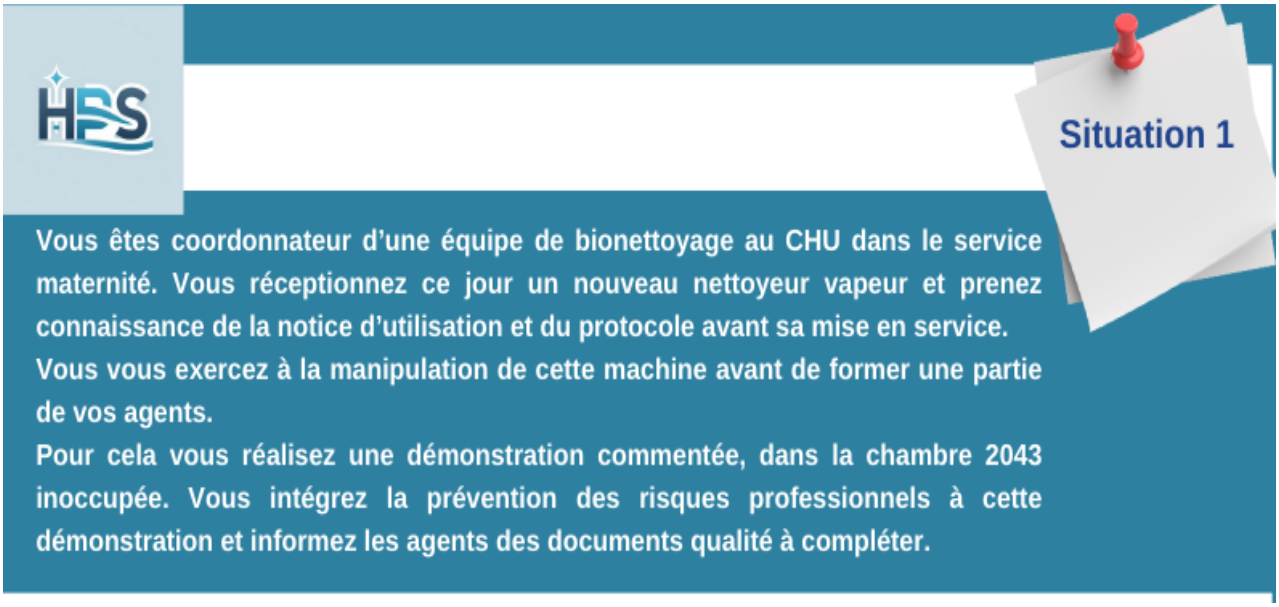

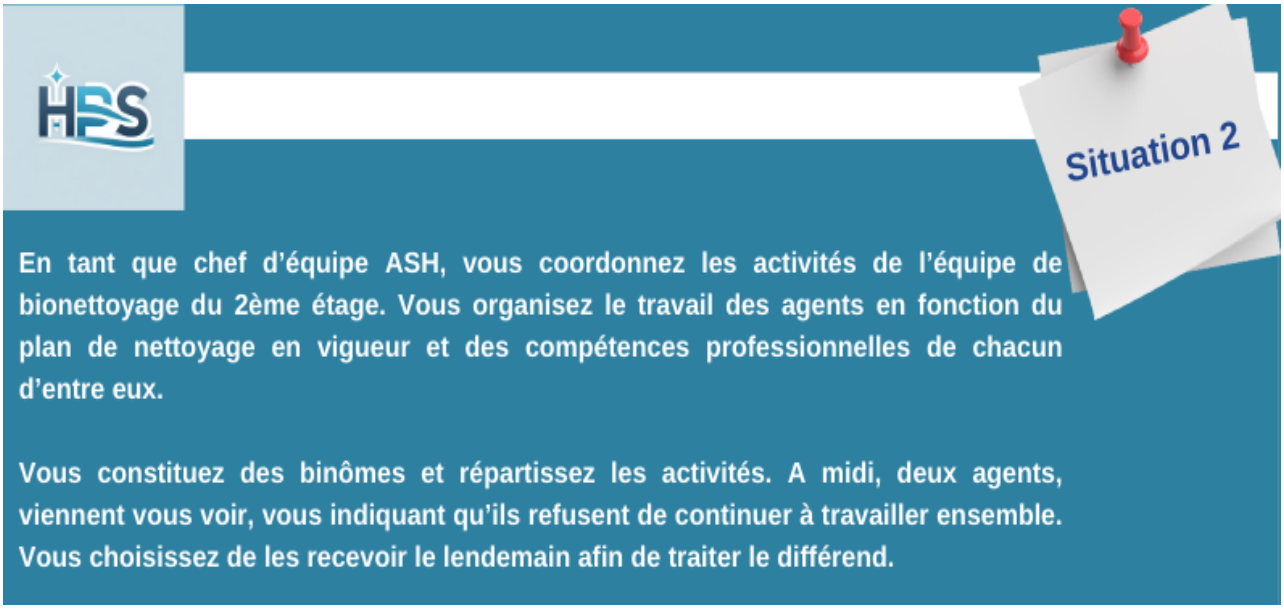

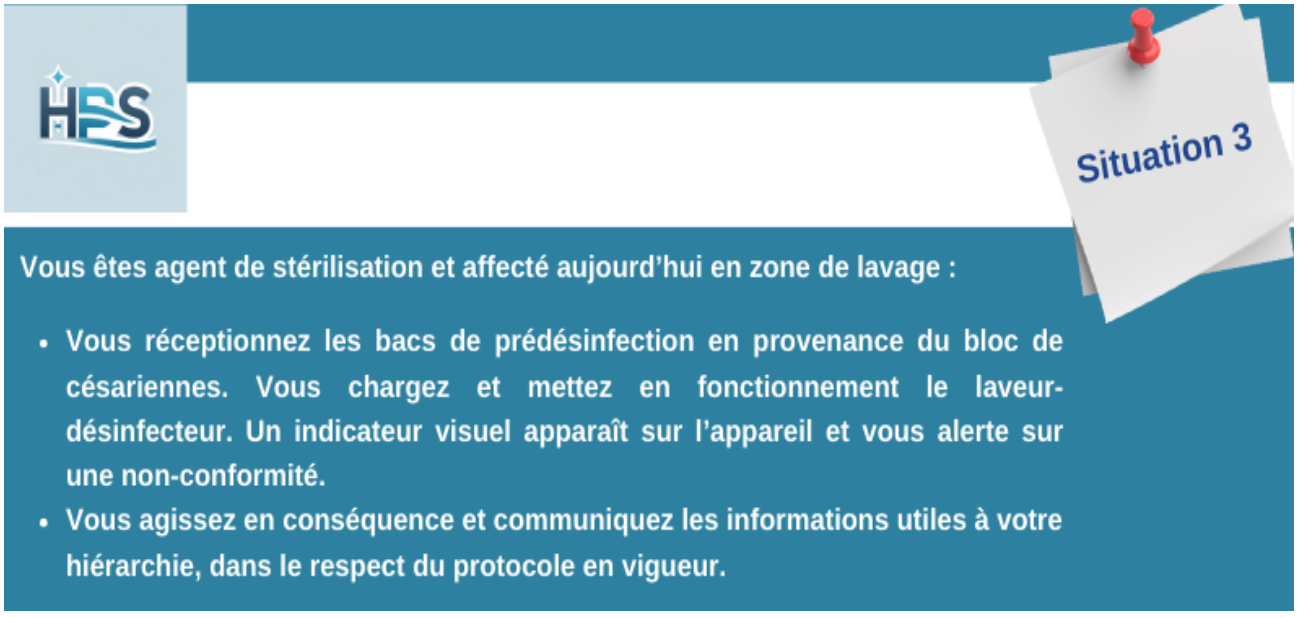

Contexte n° …. La maternité du CHU d'Amiens – Picardie	Classe de 1ère BCP HPS 1er semestre Effectif : 12 élèves

Situation N° 1

Vous êtes coordonnateur d'une équipe de bionettoyage au CHU dans le service maternité. Vous réceptionnez ce jour un nouveau nettoyeur vapeur et prenez connaissance de la notice d'utilisation et du protocole avant sa mise en service.

Vous vous exercez à la manipulation de cette machine avant de former une partie de vos agents.

Pour cela vous réalisez une démonstration commentée, dans la chambre 2043 inoccupée. Vous intégrez la prévention des risques professionnels à cette démonstration et informez les agents des documents qualité à compléter.

Pré-requis

- Techniques de nettoyage et désinfection manuelles
- Caractéristiques des agents biologiques – conditions favorisant leur prolifération – Moyens de prévention

Bloc 1				**Bloc 2**			
Compétences		**Savoirs associés**		**Compétences**		**Savoirs associés**	
Compétence	**Indicateurs d'évaluation**	**SA**	**Limites de savoirs**	**Compétences**	**Indicateurs d'évaluation**	**SA**	**Limites de savoirs**
C1.2 Mettre en œuvre des activités de bionettoyage des surfaces	▯ Préparation des matériels, des produits et autres consommables dans le respect de la méthode prescrite, du niveau de risque de	**S1.1.2** Technologie appliquée aux méthodes de bionettoyage et d'entretien des zones à risque	▯ Fonction globale, principe de fonctionnement, avantages et inconvénients du nettoyeur vapeur	**C2.1** Contribuer à la démarche de prévention des risques professionnels	▪ Analyser la situation de travail ▪ Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention	**S2.1** Prévention des risques professionnels Démarche d'analyse (en lien avec le programme de PSE – module C5)	
				C2.3 Participer, dans la limite de son niveau de responsabilité, au	▪ Formation technique des agents en fonction de leur	**S2.3** Démarche qualité ▪ La démarche qualité	▪ Déterminer les éléments à contrôler ▪ Identifier les critères qualité

	la zone d'intervention et de la situation. □ Ordonnancement de l'intervention dans le respect du protocole □ Maitrise de la technique □ Préparation du matériel en vue de son réemploi	**S1.2.2** Microbiologie appliquée	□ Impact sur la transition écologique Biofilm	développement des compétences professionnelles des membres d'une équipe	niveau de qualification et de leurs particularités	▪ Les méthodes de contrôle de la qualité	
				C2.4 Communiquer en situation professionnelle	Traitement et transmission d'informations de manière adaptée	**S2.2** Animation d'une équipe et communication professionnelle ▪ Formes de communication	▪ Communication verbale ▪ Communication écrite

Éléments du contexte à mobiliser

- Document 5 : Plan du service maternité
- Documents 2 et 11 : Organigrammes
- Document 12 : la lutte contre les infections nosocomiales

Documents supplémentaires à prévoir en lien avec la situation

- Fiche technique nettoyeur vapeur
- Article sur l'action de la vapeur : https://www.conceptclim3000.com/quest-biofilm-le-liminer/
- Protocole
- Documents qualité

Exemples d'activité

- Démonstration commentée de l'élève positionné en tant que chef d'équipe
- Retour d'expérience de PFMP – Exploitation et portfolio (lien avec dossier pour épreuve E2)

Contexte n° …. La maternité du CHU d'Amiens – Picardie 		Classe de 1ère BCP HPS 1er semestre Effectif : 12 élèves

Situation N° 2

En tant que chef d'équipe ASH, vous coordonnez les activités de l'équipe de bionettoyage du 2ème étage.

Vous organisez le travail des agents en fonction du plan de nettoyage en vigueur et des compétences professionnelles de chacun d'entre eux.

Vous constituez des binômes et répartissez les activités.

À midi, deux agents, viennent vous voir, vous indiquant qu'ils refusent de continuer à travailler ensemble. Vous choisissez de les recevoir le lendemain afin de traiter le différend.

Pré-requis

- Mise en œuvre des techniques de nettoyage et de bionettoyage manuelles et mécanisées
- Technologie appliquée : caractéristiques des salissures – origine et caractéristiques des dégradations
- Technologie appliquée au secteur de la propreté et du bionettoyage : classification, caractéristiques, modalités et précautions d'entretien
- Mise en application des mesures de prévention

Bloc 1				**Bloc 2**			
Compétences		**Savoirs associés**		**Compétences**		**Savoirs associés**	
Compétence	**Indicateurs d'évaluation**	**SA**	**Limites de savoirs**	**Compétence**	**Indicateurs d'évaluation**	**SA**	**Limites de savoirs**
C1.3 Coordonner des activités de nettoyage et de désinfection et de remise en état des surfaces.	Organisation des activités de l'équipe adaptée au contexte Planification des opérations Répartition des activités auprès des membres de l'équipe	**S1.1.1** Concepts généraux de technologie appliquée	Documents professionnels : identifier les documents professionnels utiles à l'activité	**C2.4** Communiquer en situation professionnelle dans le cadre de la démarche qualité	Transmission d'informations utiles dans le respect des liens fonctionnels et hiérarchiques Évaluation objective de la qualité	**S2.2** Animation d'une équipe et communication professionnelle	Transmission d'informations utiles dans le respect des liens fonctionnels et hiérarchiques Formes de communication

	☐ Supervision efficace du déroulement de l'activité des membres de l'équipe par la vérification des écarts entre travail prescrit et travail réel			**C2.2** Contrôler ses activités et celle d'une équipe	des activités réalisées par l'équipe dans le respect des méthodes et procédures		
		S1.3 Environnement professionnel	☐ Qualifications et compétences des personnels ☐ Besoins particuliers et adaptations	☐ **C2.5** Animer une équipe de nettoyage et de bionettoyage	☐ Gestion, à son niveau, d'un différend au sein d'une équipe		☐ Sources de différends et conflits ☐ Pistes de résolution ☐ Limites d'intervention et personnes relais ☐ Méthodes de prévention

Éléments du contexte à exploiter

- Document 5 : Plan du service maternité
- Documents 2 et 11 : Organigrammes

Documents supplémentaires à prévoir en lien avec la situation

Plan de nettoyage et de désinfection

Situation d'apprentissage

Retour d'expérience de PFMP – Exploitation et portfolio (lien avec dossier pour épreuve E2)

Voir proposition paragraphe 6.3

Contexte n° ….La maternité du CHU d'Amiens – Picardie 		Classe de 1ère BCP HPS 1er semestre Effectif : 12 élèves

Situation N° 3

Vous êtes agent de stérilisation et affecté aujourd'hui en zone de lavage :

Vous réceptionnez les bacs de prédésinfection en provenance du bloc de césariennes. Vous chargez et mettez en fonctionnement le laveur-désinfecteur. Un indicateur visuel apparaît sur l'appareil et vous alerte sur une non-conformité.

Vous agissez en conséquence et communiquez les informations utiles à votre hiérarchie, dans le respect du protocole en vigueur.

Pré-requis

- Mettre en œuvre les opérations de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser : organisation de l'espace de travail, respect des documents qualité, techniques en zone de lavage,…
- Technologie appliquée au secteur de la stérilisation : étapes du cycle de retraitement
- Biologie : appareil génital féminin - grossesse

Bloc 1				**Bloc 2**			
Compétences		**Savoirs associés**		**Compétences**		**Savoirs associés**	
Compétence	**Indicateurs d'évaluation**	**SA**	**Limites de savoirs**	**Compétence**	**Indicateurs d'évaluation**	**SA**	**Limites de savoirs**
C1.4 Mettre en œuvre les opérations de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser	☐ Organisation de l'espace en fonction de l'étape du processus de stérilisation ☐ Maitrise des techniques en zone de lavage ☐ Contrôle de la fonctionnalité des	**S1.1.3** Technologie appliquée au secteur de la stérilisation **S1.2.1** Biologie appliquée	▪ Opérations de contrôle ▪ Conduite à tenir en cas de non-conformité ▪ Culture médicale Interventions chirurgicales les plus	**C2.1** Contribuer à la démarche de prévention des risques professionnels	☐ Identification des principaux risques inhérents à la situation professionnelle ☐ Identification des atteintes potentielles à la santé	**S2.1** Prévention des risques professionnels	▪

	équipements de lavage		courantes et pathologies associées				
				C2.2 Contrôler ses activités et celles d'une équipe dans le cadre de la démarche qualité	☐ Évaluation objective de la qualité de ses activités (recomposition et conditionnement) ☐ Mise en œuvre d'actions correctives des non-conformités ☐ Enregistrement et archivage des activités et des résultats	**S2.3** Démarche qualité	▪ Les critères de qualité ▪ Traçabilité
				C2.4 Communiquer en situation professionnelle	☐ Transmission d'informations utiles dans le respect des liens fonctionnels et hiérarchiques	**S2.2** Formes de communication	▪ Communication écrite ▪ Rédaction de messages professionnels à destination de sa hiérarchie

Éléments du contexte à exploiter - Document N°13 – Éléments structurels d'un service de stérilisation	**Documents supplémentaires à prévoir en lien avec la situation** - Documentation technique du laveur-désinfecteur - Photo ou vidéo illustrant un ou des dysfonctionnement.s du laveur désinfecteur - Protocole de gestion des non-conformités - Enregistrement d'un cycle de lavage
Retour d'expérience de PFMP – Exploitation et portfolio Mise en œuvre des techniques : TP Rédaction d'un message en suivant une procédure Exposé pour mobilisation des savoir associés	

4.3 Formation en milieu professionnel

La durée des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) est de 20 semaines.
Au cours de la formation, les élèves doivent effectuer au minimum :

- 3 semaines en nettoyage,
- 3 semaines minimum en bionettoyage,
- 3 semaines minimum dans un service de stérilisation des dispositifs médicaux.

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre :

- d'appréhender les trois secteurs principaux du diplôme dans des situations professionnelles authentiques : leur organisation, leurs caractéristiques économiques, humaines et techniques ;
- de développer les compétences du référentiel dans des environnements et avec des équipements différents de ceux de l'établissement de formation ;
- de développer des compétences spécifiques qui ne peuvent pas toujours être mobilisées en établissement de formation ;
- de développer des compétences psychosociales et transversales : autonomie, adaptabilité, communication ;
- de travailler dans un contexte professionnel, en prenant en compte en situation concrète la santé et la sécurité au travail, la démarche qualité et le développement durable ;
- de mettre en œuvre des compétences organisationnelles dans le cadre de la gestion d'équipe.

En fin de première ou en classe de terminale, des périodes de formation en milieu professionnel seront support d'évaluation de l'épreuve certificative.
En classe de terminale, notamment dans le cadre du parcours différencié, la période de formation en milieu professionnel peut permettre la spécialisation de l'élève dans l'un des secteurs et favoriser son insertion professionnelle (voir paragraphe 8.1).

L'organisation pédagogique des PFMP nécessite donc une collaboration étroite entre l'établissement de formation, l'équipe pédagogique, la structure ou l'entreprise et l'élève pour articuler la formation dans un processus de véritable alternance pédagogique des apprentissages.

La recherche, le choix des lieux d'accueil et le suivi de l'élève en milieu professionnel relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation.
La relation de partenariat avec la structure favorisera la pérennité et l'efficacité de la collaboration.

- Les périodes de formation en milieu professionnel peuvent en partie être organisées à l'étranger dès lors qu'elles visent l'acquisition de compétences et connaissances attendues pour le diplôme visé - *https://eduscol.education.fr/1868/effectuer-une-periode-de-formation-en-entreprise-l-etranger*

4.3.1 La préparation

Le choix du lieu de PFMP est une étape importante pour garantir l'efficience de cette période de formation : la structure doit proposer les activités permettant de développer des compétences visées.
Avec l'appui du bureau des entreprises, la recherche de partenariats spécifiques permettra de disposer d'un vivier d'entreprises suffisant et diversifié. Un accompagnement des tuteurs en entreprise est également à envisager ou à renforcer en tenant compte des objectifs spécifiques assignés à chaque PFMP, notamment dans le cas d'implication dans la certification (évaluation en milieu professionnel ou production de support d'épreuve).
Si l'annexe pédagogique reste un outil important de sensibilisation aux attentes de la PFMP, le dialogue élève / tuteur / équipe pédagogique doit être initié avant le début de la PFMP, et peut faire l'objet d'une relation plus directe avec des temps de rencontre, de temps d'information voire de formation des tuteurs.
C'est lors de cette phase de préparation que le tuteur est informé des conditions d'évaluation formative ou certificative. Les critères d'évaluation sont explicités et validés au regard des activités proposées.

Une visite préalable à la période de formation en milieu professionnel, contribuera à une bonne intégration de l'élève dans l'organisme d'accueil et est particulièrement nécessaire pour un élève en situation de handicap. Elle est, dans tous les cas, l'occasion pour l'enseignant référent de présenter au futur tuteur les axes de travail et les points de vigilance à prendre en compte par rapport au profil de l'élève (difficultés sur le plan des apprentissages professionnels et/ou des attitudes) et à son projet de parcours.
La préparation à la première PFMP en classe de seconde, s'appuie sur la semaine de préparation conformément à la circulaire n°2016-055 du 29 mars 2016.

4.3.2 Le suivi

Le suivi des PFMP relève de l'ensemble de l'équipe pédagogique.
L'enseignant référent est identifié au sein de la structure d'accueil et dans l'établissement de formation. Les relations avec le tuteur et l'élève doivent être formalisées, régulières et facilitées. Elles peuvent se faire sous la forme d'entretiens téléphoniques, d'échanges par mail.
Un outil de suivi à distance via les outils numériques (livret de suivi numérique, portfolio pour décrire des situations professionnelles, supports d'observation, livret de suivi, captures vidéo …) peut structurer et faciliter le suivi des activités confiées à l'élève ainsi qu'une évaluation partagée des compétences mobilisées. Il favorise une remédiation lorsque celle-ci s'avère nécessaire
Des visites en cours de PFMP peuvent s'avérer nécessaires pour s'assurer du bon déroulement de la période, affiner ou recadrer le cas échéant les objectifs de formation.
Les visites d'évaluation sont conduites pour toutes les périodes de formation en milieu professionnel.
Lorsqu'elle est formative, cette visite prend la forme d'un bilan réalisé avec le tuteur et l'élève.
Lorsqu'elle est certificative, un enseignant de la spécialité assure le suivi et l'évaluation.

4.3.3 La valorisation pédagogique des PFMP

La restitution des expériences vécues par l'élève, au regard des objectifs assignés à la PFMP, contribue au développement ou à la consolidation de leurs compétences, cette approche réflexive étant en soi formative.
Il est important d'exploiter, en centre de formation, la formation en milieu professionnel et le retour d'expérience.
L'équipe pédagogique choisit la manière de valoriser et exploiter le vécu en entreprise pour permettre :
- d'identifier des situations de travail supports de séances de formation en établissement,
- d'exploiter des documents professionnels,
- de travailler sur des protocoles recueillis lors de la PFMP,
- de présenter de nouveaux matériels,
- de mobiliser des compétences de communication orales et écrites,
- de mobiliser ou réactiver des savoir associés en lien avec les activités menés et parfois acquis en PFMP, etc.

Au-delà des gestes professionnels, l'exploitation des PFMP concerne toutes les disciplines. Elle participe à la formation à la citoyenneté et à la construction des compétences psycho-sociales.

Un retour aux structures d'accueil est également souhaitable pour valoriser leurs apports à la formation de l'élève et aussi pour renforcer le lien avec ce partenaire. L'évaluation de la qualité de l'accueil incombe à l'élève en vertu de l'article L. 124-4 du code de l'éducation. Elle constituera pour l'équipe éducative un élément de connaissance pour adapter, si besoin, ses relations avec la structure concernée.
Le livret de stage peut s'intégrer dans un portfolio qui sera alimenté par l'élève au fur et à mesure de son parcours en centre de formation et en milieu professionnel.

L'**annexe 1** présente une fiche Qualéduc permettant d'évaluer et d'améliorer la gestion des PFMP.